

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 70

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 Janvier 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

OBJET

Demande de garantie d'emprunt formulée par l'O.P.H 13 Habitat.
Opération : acquisition en V.E.F.A. de 12 logements mixtes locatifs sociaux
dénommés "Le Bocage" et situés au 34, Bd Jean-Jacques Rousseau à
La Penne-sur-Huveaune.

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

L'O.P.H. 13 Habitat sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt d'un montant total de 1 604 295,00 € dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

S'agissant de cet organisme, la quotité à garantir représente 100% du montant des emprunts nécessaires au financement de cette opération intéressant le secteur du logement social (acquisition en V.E.F.A.).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de l'O.P.H 13 Habitat auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 564 805 159,00€.

Cet encours représente 57,31% de l'encours garanti des organismes HLM et 52,43% de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par la commission permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL